

# AVIS DE MARCHÉ

## (MAPA)

**Avis d'appel public à la concurrence**  
**Avis de marché**

**Avis d'appel public à la concurrence**

Département(s) de publication : **34**  
Annonce No **18-156049**  
Services

---

*- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université Paul-Valéry.*

Correspondant : responsable - service achats publics, route de Mende 34199 Montpellier Cedex 5, tél. : 04-97-14-55-09, courriel : [service.achats@univ-montp3.fr](mailto:service.achats@univ-montp3.fr) adresse internet : <http://www.univ-montp3.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Éducation.*

**Objet du marché : prestation de conseil en stratégie et organisation - appui à la mise en œuvre des programmes d'investissement.**

*Catégorie de services : 11.*

*CPV - Objet principal : 72224000.*

*Lieu d'exécution : frj13 : Montpellier - hérault-Dépt34, 34199 Montpellier Cedex 5.*

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 12 mois.

Valeur maximum estimée (H.T.) : 140 000 euros.

*Caractéristiques principales :*

le présent marché a pour objet la réalisation d'un appui prenant la forme de prestations de conseil en stratégie et organisation en vue de mettre en œuvre les réponses aux appels à projets des programmes des investissements d'avenir et des potentiels besoins résultant directement des propositions de transformation stratégique et organisationnelle associées à ces appels à projet

*Nombre de reconductions éventuelles : 1.*

*Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : la durée du marché est de 12 mois à compter de sa notification prévue en décembre 2018. Il sera reconductible une (1) fois, " la reconduction prévue dans le marché est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer ". Si le pouvoir adjudicateur ne souhaite pas reconduire le marché, il en informera le titulaire au moins trois mois avant l'échéance du marché sous forme de lettre recommandée avec avis de réception postale.*

*Refus des variantes.*

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : financement sur budget de l'université. Paiement par virement. Le délai maximum de paiement, sur lequel l'acheteur s'engage, est de 30 jours. En cas de dépassement de ce délai contractuel, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : groupement solidaire ou conjoint (Article 45 du décret no2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics). En cas de groupement conjoint le mandataire du groupement conjoint est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

*L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : non.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation* :

*Critères de sélection des candidatures* : les critères de sélection des candidatures sont les capacités professionnelles (références pour des marchés de nature similaire avec indication de durée de mission, nom du client et montant global) et financières (chiffres d'affaires) du candidat (article 51 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics).

*Situation juridique - références requises* : si un candidat se trouve dans un cas d'interdiction de soumissionner, ne satisfait pas aux conditions de participation fixées ou ne peut produire dans le délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments, sa candidature est déclarée irrecevable et le candidat est éliminé.

Dans ce cas, lorsque la vérification des candidatures intervient après le classement des offres, le candidat dont l'offre a été classée deuxième, est sollicité pour produire les documents de candidature exigés par le règlement de la consultation. Si nécessaire, cette procédure peut être reproduite tant qu'il subsiste des candidatures recevables ou des offres qui n'ont pas été écartées au motif qu'elles sont inappropriées, irrégulières ou inacceptables.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : présentation d'une liste des principales références effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée d'attestations de bonnes exécutions (à fournir en annexe du Dc2).

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

*Marché réservé* : non.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat* :

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public* :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur

économique;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :*

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 22 novembre 2018, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* 20181809260000.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

les candidats devront remettre leur candidature et leur offre, par Internet, en répondant à la consultation sur le profil acheteur de l'université sur la plate-forme de dématérialisation " place ", la Plate-Forme des Achats de l'Etat.

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :* Université Paul-Valéry Montpellier 3.

*Correspondant :* service Achats Publics, route de Mende, 34199 Montpellier Cedex 5, , tél. : 04-67-14-55-09, , courriel : [service.achats@univ-montp3.fr](mailto:service.achats@univ-montp3.fr).

*Instance chargée des procédures de recours :* Tribunal administratif de Montpellier 6 rue Pitot 34063 Montpellier Cedex 2, tél. : 04-67-54-81-00, courriel : [greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr).

*Organe chargé des procédures de médiation* : Comité consultatif Inter-Régional de règlement amiable des litiges préfecture de la région Provence - alpes - côte d'azur secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 13282 Marseille Cedex 06, tél. : 04-84-35-45-54,  
courriel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr adresse internet : <http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr>.

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours* : Tribunal administratif de Montpellier 6 rue Pitot 34063 Montpellier Cedex 2, tél. : 04-67-54-81-00,  
courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr.